



Chiffrage et indemnité delais

Par **sosolilo**, le **23/08/2011 à 16:09**

Bonjour, je souhaiterais savoir entre le chiffrage envoyé à l'assurance et l'indemnisation finale combien de temps il y a-t-il ? entre le chiffrage demander et la somme finale environ combien de mois ? merci

Par **chaber**, le **23/08/2011 à 16:14**

bonjour votre question est un peu vague. Quelle est la nature du sinistre?

Par **sosolilo**, le **23/08/2011 à 21:51**

Bonsoir, alors j'ai eu un accident de voiture, 18 mois pour consolider 3 mois d'hospitalisation complète + 3 mois d'hospitalisation de jour + avant l'opération 6 mois à la maison pour stabilisation avant opération en étant couché 24/24h polyfracture du dos et écrasement de la vessie mon avocat demande 530000€ de dommage et intérêt mais quand aurai-je la vraie somme proposée et quand aurai-je le chèque pensez-vous ? merci de votre réponse : combien puis-je espérer réellement?

Par **chaber**, le **24/08/2011 à 15:06**

vous avez déjà certainement obtenu une ou des provisions. Si vous êtes consolidé, un

médecin expert a dû vous examiner et déposer un rapport fixant les degrés de votre préjudice, ce qui semble être le cas puisque votre avocat a présenté une réclamation.rnrnLorsque les deux parties sont tombées d'accord, l'indemnisation a lieu assez rapidement.

Par **sosolilo**, le **24/08/2011** à **17:18**

Oui j'ai eu 25000e de provision pour le moment donc je dois patienter merci beaucoup